

Les lois criminelles de milice et autres actes législatifs qui, de leur nature, n'étaient pas inapplicables à Manitoba, ont été étendus à cette province.

Les règlements pour l'arpentage et la concession des terres ont été modélés sur un système qui a eu l'épreuve de l'expérience, et offriront par leur libéralité un foyer libre, et sans restriction à tous ceux qui désirent s'établir dans le pays, et profiter des avantages qu'il leur présente.

Ce sera un de mes premiers soins pendant la vacance que de prendre des mesures propres à en venir à des négociations sur des principes équitables avec les Tribus Indiennes de Manitoba et du Territoire Nord-Ouest, en vue de régler leurs titres aux terres.

La session que nous closons aujourd'hui a vu se consommer l'union de Manitoba, et l'adoption des mesures préliminaires nécessaires pour faciliter et assurer l'admission de la Colombie Britannique dans la Puissance.

Les adresses passées par le Sénat et la Chambre des Communes ont été transmises au secrétaire d'Etat des colonies pour être soumises à Sa Très Gracieuse Majesté, et j'espère que le Parlement, à sa prochaine session, aura la satisfaction de voir comme fait accompli l'union de toutes les possessions continentales de Sa Majesté, dans l'Amérique du Nord, objets que les plus ardents avocats de la confédération ne se flattaient pas d'atteindre avant plusieurs années à venir.

J'aime à espérer que le résultat du recensement démontrera que les diverses provinces de la Puissance ont fait de rapides progrès en population, et dans tous les éléments de la prospérité matérielle pendant la dernière décade.

La question des pêcheries est encore sous la considération de la haute commission conjointe à Washington, et j'ai la confiance qu'on fera tous les efforts possibles pour arriver à un résultat de nature à répondre à l'attente du peuple canadien, et à tendre au maintien de relations amicales et de sentiments de bienveillance permanents entre la Grande-Bretagne et les Etat-Unis.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je vous offre mes remerciements pour la bonne volonté avec laquelle vous avez voté les subsides pour la présente année.

*Honorables Messieurs et Messieurs :*

Nous avons tout lieu de nous réjouir dans le moment actuel de l'état favorable du revenu, et de la position florissante de nombre de branches de l'industrie nationale. Je reconnais avec gratitude la loyauté du peuple et l'esprit d'ordre et de respect pour la loi, qui règne dans toutes les parties du pays, et je prie Dieu en toute humilité que ces heureuses dispositions soient de longues durée, et que l'auteur de tout bien veuille jeter un œil favorable sur cette Puissance.

Le parlement de la Puissance du Canada est alors prorogé à jeudi le 25 mai prochain.

JAMES COCKBURN,

Orateur.